

# REPRISE TIR A L'ARC

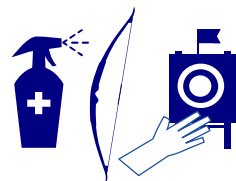


## LE LIEU DE PRATIQUE

Lundi 10 août 2020



Respect des règles de distanciation sociale de 1 mètre minimum en dehors du cours.



Le matériel collectif (cibles, support, repose arc,...) sera mis en place et ranger avec des gants jetables ou par la même personne.



Maintenir un registre des pratiquants afin de faciliter le travail des autorités sanitaire au besoin.



Les vestiaires collectifs sont fermés. Les regroupement doivent être limités.

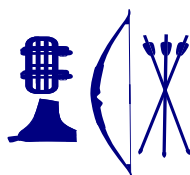


Respect des règles sanitaires, le port du masque en dehors du temps de pratique.



Les portes du gymnase seront ouvertes par le gardien ou le responsable d'activité. Ne pas y toucher ou signaler un contact pour désinfection..

## AVANT D'ENTRER



J'utilise mon matériel personnel ou celui qui m'a été attribué en début de saison et étiqueté à mon nom.

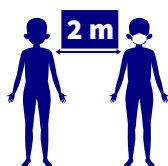


Changer de chaussures et éventuellement les mettre dans un sac



Les adhérents doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après la séance.

## DANS LA SALLE



Veuillez respecter une distance de 2 mètres minimum entre 2 archers



Pas de serrage de mains ou embrassade avant ou après la séance.



Les séances seront limités à 10 personnes..

## RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



J'arrive en tenue de sport et me change à mon retour à mon domicile.



Je circule sans créer d'attroupement dans les locaux et j'utilise le gel hydroalcoolique à la sortie.

**EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.**